

29 Avril 2022

Évolutions monétaires – France • Mars 2022

Sur un an, la croissance des dépôts à vue est stable à 8,5%

En rythme annuel, la croissance des dépôts à vue est stable en mars à + 8,5 % (après + 8,5 % en février et + 8,4 % en janvier).

Le taux de croissance de l'agrégat M2 – M1 ralentit très légèrement (+ 4,0 %, après + 4,2 % en février) en raison d'une légère accentuation du repli des dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à 2 ans (- 9,5 %, après - 9,1 % en février 2022) et d'un petit fléchissement de la progression des comptes sur livret (+ 6,2% après +6,4% en février).

L'agrégat M3-M2 se contracte à nouveau en mars (- 3,3 % après - 3,2 % en février et - 7,0 % en janvier) du fait principalement d'un recul des titres d'OPC monétaires (- 7,3 %, après - 3,9 % en février).

Après prise en compte des engagements et avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro, le taux de croissance de la composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro est stable en mars 2022 (+ 6,1 %, après + 6,0 % en février).

France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

	Encours (en Mds €) (a)	Taux de croissance annuel (en %) (a)		
		mars-22	janv-22	févr-22
Dépôts à vue	1 549	8,4	8,5	8,5
= Ressources résidentes incluses dans M1	1 549	8,4	8,5	8,5
<i>Ressources résidentes incluses dans M1, moyenne mobile 3 mois</i>	-	8,6	8,5	8,5
Dépôts à terme ≤ 2 ans	115	-5,9	-9,1	-9,5
+ Comptes sur livret	832	6,5	6,4	6,2
= Ressources résidentes incluses dans M2-M1	947	4,8	4,2	4,0
<i>Ressources résidentes incluses dans M2-M1, moyenne mobile 3 mois</i>	-	4,7	4,3	4,3
Titres d'OPC monétaires	249	-7,9	-3,9	-7,3
+ Pensions	39	31,3	30,5	31,9
+ Titres de créance ≤ 2 ans	44	-25,2	-21,1	-2,5
= Ressources résidentes incluses dans M3-M2	332	-7,0	-3,2	-3,3
<i>Ressources résidentes incluses dans M3-M2, moyenne mobile 3 mois</i>	-	-7,5	-7,4	-4,5
Total des ressources résidentes incluses dans M3	2 828	5,1	5,5	5,5
<i>Total des ressources résidentes incluses dans M3, moyenne mobile 3 mois</i>	-	5,1	4,9	5,4
+ Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	290	25,3	15,2	17,7
- Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	58	15,5	36,4	42,2
= Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro	3 060	6,7	6,0	6,1
<i>Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro, moyenne mobile 3 mois</i>	-	6,8	6,2	6,3

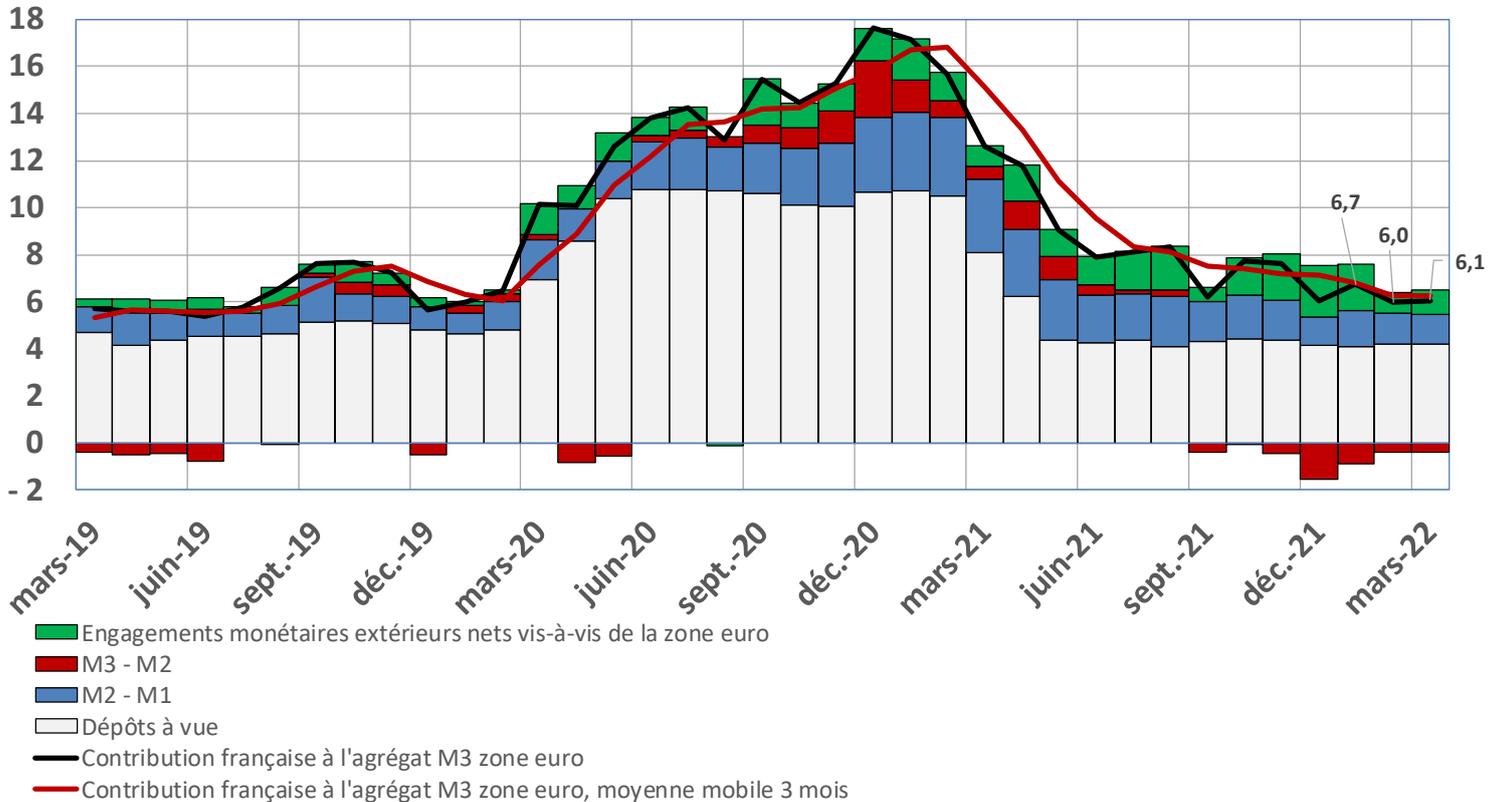
(a) Données cvs.

Source et réalisation : Banque de France – Direction générale de la statistique, des études et de l'international



Contributions à la croissance de la composante française de M3

(Taux de croissance annuel en %)



Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations et ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à deux ans au plus comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaire.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours des effets ne résultant pas de transactions économiques, en particulier des corrections d'erreurs de classement, mais pas des effets de change.

À l'occasion de cette publication, la méthode de désaisonnalisation (CVS) des agrégats de monnaie a été revue entraînant des révisions de faibles ampleurs (on note par exemple que le taux de croissance annuel des ressources résidentes incluses dans M1 s'établit à +8,3 % en août 2021, contre 8,6 % avec l'ancienne méthode). Les changements consistent d'une part au passage à la méthode X13-ARIMA, à la place de TRAMO-SEATS, et d'autre part au calage de la somme des douze flux mensuels CVS d'une année civile sur la somme annuelle des flux bruts.

